

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2019

Délibération n°2019-02 : affectation du résultat 2018 en réserves

Le conseil d'administration, dans sa séance du 13 mars 2019,

DECIDE

d'affecter le résultat de l'exercice 2018 (soit 574 910 €) en réserves.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0.

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER